
**LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA ANNONCE UN FINANCEMENT
PAR PRISE FERME DE 60 MILLIONS \$**

Montréal, le 13 janvier 2012 – La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la «Banque Laurentienne») a annoncé aujourd'hui la conclusion d'une entente avec un syndicat financier dirigé par CIBC, BMO Marchés des capitaux et Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. en vertu de laquelle les placeurs ont accepté d'acheter sur la base d'une prise ferme par l'intermédiaire d'un prospectus simplifié 1 262 000 actions ordinaires (les « Actions ordinaires ») à un prix de 47,55\$ l'Action ordinaire pour un produit total brut d'environ 60 millions de dollars (l'« Offre »). La Société a accordé aux placeurs une option, pouvant être exercée au prix de l'Offre pour une période de 30 jours suivant la fermeture de l'Offre, pour acheter une portion pouvant atteindre 5% de l'Offre afin de couvrir les surallocations, le cas échéant. Les Actions ordinaires seront offertes au public pour achat dans chaque province canadienne conformément au prospectus simplifié qui sera déposé auprès des autorités réglementaires canadiennes dans toutes les provinces du Canada. On prévoit que la fermeture de l'Offre aura lieu le ou vers le 2 février 2012; l'Offre est sujette à l'obtention par la Banque Laurentienne de toutes les approbations réglementaires requises.

Les fonds nets de cette Offre seront affectés à l'exploitation générale de la Banque.

Les valeurs offertes n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi américaine *U.S. Securities Act of 1933* dans sa version modifiée, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans être enregistrées ou sans détenir une exemption relative aux exigences en matière d'enregistrement. Le présent communiqué ne constitue d'aucune façon une offre de vente ou une incitation à acquérir, et il ne pourra y avoir de vente des valeurs dans tout État où de telles offres, sollicitations ou ventes seraient illégales.

Ne pas distribuer aux services fils de presse aux États-Unis ou diffuser aux États-Unis.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, son accessibilité et sa convivialité. La Banque sert les particuliers et les petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 24 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 35 milliards \$. Fondée en 1846, elle a été nommée lauréate régionale Québec et Canada Atlantique 2011 du prestigieux concours des 10 cultures d'entreprise les plus admirées au Canada de la firme Waterstone Human Capital. La Banque emploie aujourd'hui près de 3 700 personnes.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans le présent communiqué, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comportent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué sont destinés à aider les porteurs de titres de la Banque et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et ses résultats d'exploitation à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

-30-

Renseignements :

Gladys Caron
Vice-présidente, Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs
514 284-4500, poste 7511